

Traitement des déchets dangereux

Lancement de la 1^{ère} plate-forme en Afrique

Le Maroc vient de lancer, en partenariat avec l'ONDI et le PNUD, la première plate-forme nationale (PFN) de traitement et de réhabilitation des appareils électriques en Afrique et dans le monde arabe.

Étalée sur une superficie de 1.200 m², cette unité de traitement a nécessité une enveloppe budgétaire de 1,5 million de dollars.

L'enjeu de ce nouveau dispositif est de taille puisque les PCB sont considérés comme étant des produits chimiques très dangereux, classés par la Convention de Stockholm comme polluants organiques persistants.

L'engagement du Maroc dans le processus de sa mise à niveau environnementale ne cesse de se confirmer. Après l'adoption du projet de loi relative aux sacs plastiques, le Royaume vient de lancer la plate-forme nationale (PFN) de traitement et de réhabilitation des appareils électriques. Hakima El Haité, ministre déléguée chargée de l'Environnement, a procédé le 17 novembre à l'inauguration de cette plate-forme, première en son genre en Afrique et dans le monde arabe qui s'inscrit dans le cadre du Programme national «gestion et élimination sécurisée des équipements contenant ou contaminés aux Polychloro-Biphényles (PCB)». Un programme, rappelons-le, lancé en 2010 par le ministère avec l'appui financier du Fonds pour l'environnement mondial et en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en qualité d'agences d'exécution.

Située dans la zone industrielle de Bouskoura sur une superficie de 1.200 m² à proximité des grands axes routiers et du port de Casablanca, cette unité de traitement a nécessité un investissement de 1,5 million de dollars.

L'enjeu de ce nouveau dispositif est de taille sachant



Hakima El Haité à l'inauguration la première plate-forme de traitement de PCB en Afrique et dans le monde arabe.

que les PCB sont des produits chimiques très dangereux, classés par la Convention de Stockholm comme polluants organiques persistants.

Des déchets, qui figurent parmi ceux des équipements électriques et électroniques (DEEE), se chiffrent selon certaines études à 30.000 tonnes par an.

L'élimination de ces déchets constitue donc un défi majeur pour le Maroc notamment dans un contexte marqué par une pression accrue sur les ressources en énergie et en matières premières.

Ces produits, qu'on retrouve dans les transformateurs électriques et les condensateurs, dans les lubrifiants des turbines et leurs pompes,

Le PNUD et l'ONUDI ont identifié les besoins et comptent financer cette plate-forme pendant 1 an, jusqu'à ce qu'elle soit autonome.

dans les huiles, les soudures, les adhésifs, les peintures ou encore les papiers autocopiants, sont donc très nuisibles à l'environnement et la santé publique.

«C'est une industrie environnementale nouvelle dans notre pays que nous avons importée en partenariat avec l'ONUDI, le PNUD et une entreprise française qui jouit d'une grande expérience dans ce domaine», a déclaré le ministre de l'Environnement.

En effet, l'exploitation de cette unité sera assurée par le consortium franco-marocain Tredi-Maroc maintenance environnement dans l'objectif de réaliser plusieurs opérations dans le strict respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement.

«Il s'agit de la réhabilitation des transformateurs en service, dont la contamination par les PCB est comprise entre 50 et 5.000 PPM, en vue de les

retourner à leur propriétaire après leur décontamination. Cette opération s'effectuera par une unité de déchloruration à base de potasse opérant en circuit fermé, sans aucun risque sur le personnel et l'environnement. Une autre opération sera réalisée, celle de la décontamination et la valorisation des transformateurs hors service contaminés aux PCB (entre 50 et 5.000 PPM)», lit-on dans le communiqué du ministère.

Le Coordonnateur des Nations unies et Représentant du PNUD au Maroc, Philippe Poinot, a, pour sa part, précisé que le PNUD et l'ONUDI ont identifié les besoins et comptent financer cette plate-forme pendant 1 an, jusqu'à ce qu'elle soit autonome.

Avec cette plate-forme, fruit d'une coopération entre deux partenaires industriels français et marocain, le Maroc se place à l'avant-garde en matière de protection de l'environnement rattrapant ainsi le retard enregistré dans ce domaine.

Un écart important comparativement à d'autres pays que les pouvoirs publics cherchent à réduire par la mise en place de politiques volontaristes, en vue de diminuer la production de déchets dangereux et renforcer la création de filières pour leur valorisation, traitement et élimination. ■

L. Boumahrou